

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	5 <sup>ème</sup>
Nom de site		Numéro	T15007
Adresse du site	36, rue des Bernardins	Hauteur	R+6 (24m)
Bailleur de l'immeuble	Paris habitat	Destination	habitations
Type d'installation	Ajout 700MHz sur un site 2G/3G/4G + ajout de 3 gabarits antennaires en tant que réservation pour les technologies futures		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	04/10/2019
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	18/10/2019
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	04/12/2019

Historique et contexte	
------------------------	--

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'État, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout du 700MHz sur les 3 antennes existantes 2G, 3G et 4G (fréquences 800/900/1800/2100/2600 MHz en 0°/120°/240°), ainsi que l'ajout de 3 antennes inactives.		
Distance des ouvrants	Entre 4 et 6m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	Entre 2 et 6°
Estimation	0° <4V/m - 150° <5V/m - 240° <4V/m	Vis-à-vis (25m)	R+6 (120°)
Divers			

#### Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à mettre en service le 700MHz sur les 3 antennes heptabandes et d'ajouter 3 réservations antennaire sur de nouveaux bras de déport.		
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés proche des antennes et en zone technique.		
Hauteur antennes/sol	28.45m		

<b>Date :</b>	<b>Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :</b>		
Avis Mairie d'arrondissement :			Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis			Défavorable <input type="checkbox"/>

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Pas d'établissement particulier dans un rayon de 100m



## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



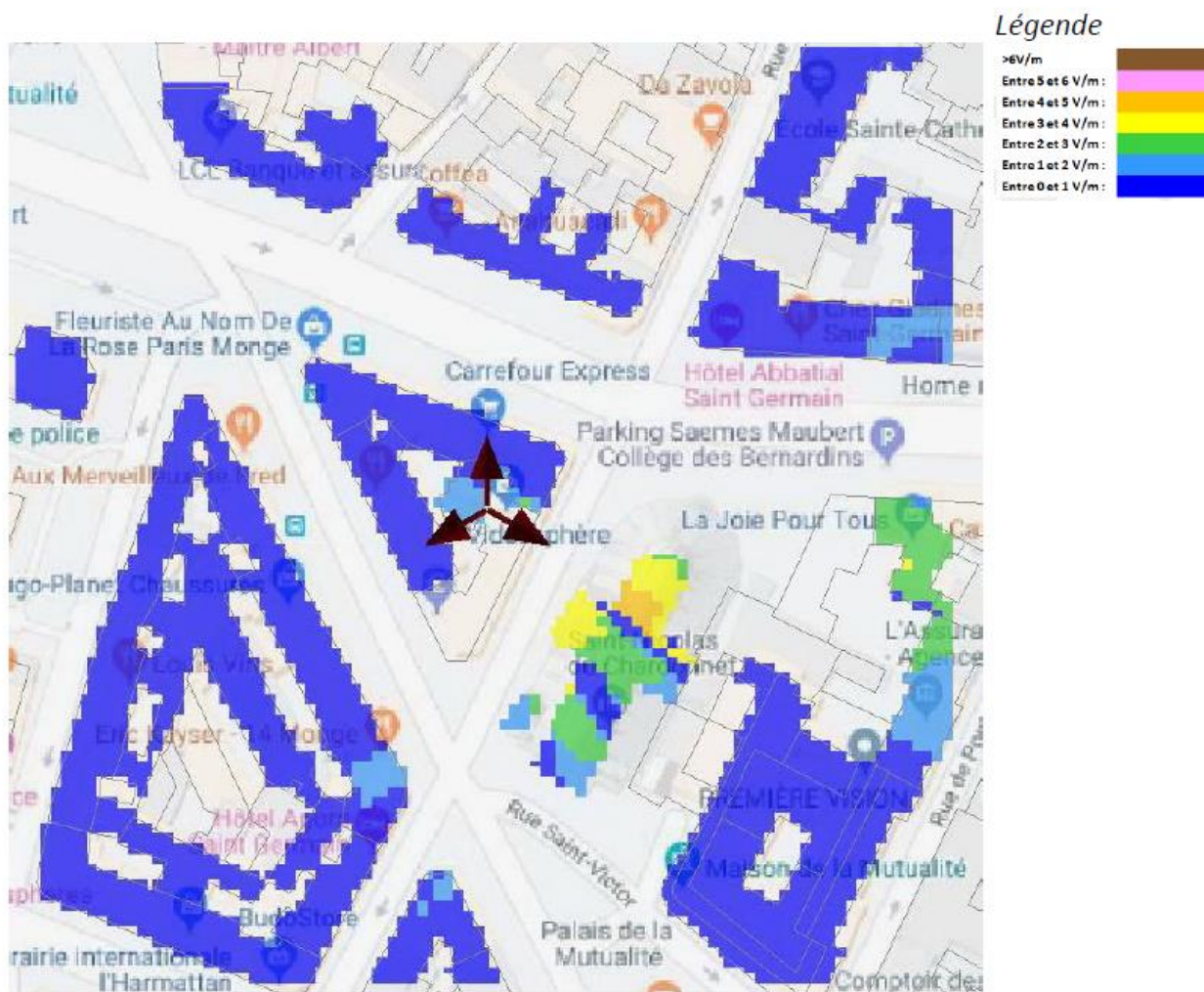


## Simulation et conformité au seuil de la Charte

### LA SIMULATION RESPECTE LE SEUIL DE LA CHARTE

b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]  
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 3-4 V/m	entre 4-5 V/m	entre 3-4 V/m
Hauteur	22,5 m	22,5 m	22,5 m

Les niveaux calculés dans l'accueil de jeunes enfants, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

**Vue des Antennes Avant/Après****Vue des Azimuts**